



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

**F**

## COMITE FINANCIER

**Cent cinquante-septième session**

**Rome, 9-13 mars 2015**

**Rapport annuel sur l'exécution du budget et les virements entre programmes et chapitres budgétaires pendant l'exercice 2014-2015**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

**M. Boyd Haight**

**Directeur du Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources**

**Tél.: +39 06570 55324**

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)*



MM937F

### RÉSUMÉ

- À sa cent quarante-neuvième session, le Conseil a noté la répartition révisée, en faveur des *chapitres 5, 6, 8, et 10*, du montant net des crédits ouverts pour l'exercice 2014-2015, soit 1 005,6 millions d'USD découlant de l'élaboration des plans de travail biennaux (FC 154/9) sur la base des ajustements apportés au PTB 2014-2015 (CL 148/3).
- Ce document présente les prévisions concernant l'exécution du Programme biennal en regard d'une ouverture de crédits nette révisée pour tenir compte de la mise en œuvre des plans de travail biennaux et du suivi à l'échelle de l'Organisation. Les crédits ouverts (montant net) pour l'exercice 2014-2015 au titre des *chapitres 1 à 6 et 8 à 11* (objectifs stratégiques, techniques et objectifs fonctionnels) devraient être intégralement dépensés comme le montre le tableau 1. Conformément à l'usage, les soldes budgétaires non dépensés au titre du Programme de coopération technique (*chapitre 7*), des dépenses d'équipement (*chapitre 13*) et des dépenses de sécurité (*chapitre 14*) seront reportés sur l'exercice biennal suivant conformément au Règlement financier de l'Organisation.
- Sur la base des prévisions concernant l'exécution du Programme au regard de l'ouverture de crédits nette pour 2014-2015, et conformément à l'article 4.5 b) du Règlement financier, le Comité est invité à noter que le virement en faveur du *chapitre 6* n'est plus prévu, et à approuver un virement en faveur du *chapitre 2*, qui s'ajoute aux virements précédemment approuvés en faveur des *chapitres 5, 8 et 10*.
- Le prochain point sur les prévisions relatives à l'exécution du budget en regard de l'ouverture de crédits nette pour 2014-2015 sera communiqué au Comité pour examen et approbation en novembre 2015, et le bilan final de l'exécution du budget 2014-2015 sera communiqué au printemps 2016.

### INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité financier est invité à approuver la nouvelle répartition prévue des crédits ouverts pour l'exercice 2014-2015 (d'un montant total de 1 005,6 millions d'USD), découlant de l'élaboration des plans de travail biennaux présentés au tableau 1, sachant qu'il lui serait fait rapport en novembre 2015, pour examen et approbation, sur les virements prévus entre chapitres budgétaires qui découleront de l'application du Programme de travail.

### Projet d'avis

- **Le Comité a approuvé les prévisions relatives à l'exécution du budget, telles qu'elles figurent au tableau 1.**

## Introduction

1. La Conférence, dans sa Résolution 7/2013, a approuvé les crédits ouverts pour l'exercice 2014-2015, soit 1 005,6 millions d'USD, et le Programme de travail, sous réserve des ajustements découlant des orientations qu'elle a communiquées. À sa cent quarante-huitième session en décembre 2013, le Conseil, en approuvant les ajustements au PTB 2014-2015 (CL 148/3) a noté que d'autres virements budgétaires pourraient devoir être effectués au cours de l'exercice biennal, à la suite de l'établissement des plans de travail et lorsque les modalités de mise en œuvre les plus efficaces et les plus efficaces seraient appliquées. Ces virements devraient être effectués conformément à la disposition 4.5 b) du Règlement financier.
2. L'article 4.1 du Règlement financier autorise le Directeur général à engager des dépenses dans la limite des crédits budgétaires votés par la Conférence. Conformément à l'article 4.6 du Règlement financier, le Directeur général est tenu de gérer les ouvertures de crédits de sorte à assurer la disponibilité des fonds nécessaires pour les dépenses relatives à l'exercice biennal. Conformément à l'article 4.5 a) du Règlement financier, le Comité financier doit être informé de certains transferts de crédits d'une division à l'autre, alors que l'article 4.5 b) de ce même Règlement stipule que les virements entre chapitres budgétaires doivent être approuvés par le Comité financier.
3. Le Conseil, à sa cent quarante-neuvième session, a noté que le Comité financier avait approuvé, en mai 2014, la nouvelle répartition prévue des crédits ouverts pour l'exercice 2014-2015 (d'un montant total de 1 005,6 millions d'USD) découlant de l'élaboration des plans de travail biennaux en faveur des *chapitres 5, 6, 8 et 10*<sup>1</sup>.
4. Ce rapport présente les prévisions relatives à l'exécution du budget en regard de l'ouverture de crédits nette pour 2014-2015, et demande au Comité d'approuver les virements entre chapitres budgétaires découlant de la mise en œuvre du Programme de travail 2014-2015.

### Prévisions concernant l'exécution du budget 2014-2015

5. La colonne c) du tableau 1 montre la répartition révisée entre chapitres des ouvertures de crédits nettes pour 2014-2015, approuvée par le Conseil en décembre 2013 et telle que présentée dans les ajustements apportés au PTB 2014-2015 (CL 148/3). Les colonnes d) et e) du tableau indiquent respectivement les prévisions de dépenses pour l'exercice biennal et les virements entre chapitres découlant de la mise en œuvre du Programme de travail.
6. D'après les prévisions de dépenses pour l'exercice biennal, la totalité des crédits ouverts au titre des *chapitres 1 à 6 et 8 à 11* (objectifs stratégiques, techniques et objectifs fonctionnels) devrait être intégralement dépensée. Conformément à l'usage, les soldes correspondant au Programme de coopération technique (*chapitre 7*), aux dépenses d'équipement (*chapitre 13*) et à la sécurité (*chapitre 14*) sont indiqués comme intégralement dépensés, tout solde non dépensé étant reporté sur le prochain exercice biennal, conformément au Règlement financier.

---

<sup>1</sup> FC 154/9, CL 149/4 paragraphe 21c), CL 149/REP paragraphe 18d).

**Tableau 1: Prévisions concernant l'exécution du budget 2014-2015**

Chap.	Objectif stratégique / fonctionnel	PTB 2014-2015 ajusté (CL 148/3)	Dépenses prévues	Différence
a)	b)	c)	d)	e)
1	Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition	94 617	80 160	(14 457)
2	Intensifier et améliorer de manière durable l'apport de biens et de services issus de l'agriculture, des forêts et des pêches	198 681	199 328	647
3	Réduire la pauvreté rurale	62 142	61 736	(406)
4	Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces	115 217	108 421	(6 796)
5	Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise	37 905	47 233	9 328
6	Qualité, connaissances et services techniques	54 746	53 780	(966)
7	Programme de coopération technique	134 721	134 721	0
8	Activités de diffusion	64 712	75 396	10 684
9	Technologies de l'information	35 501	34 465	(1 036)
10	Gouvernance, contrôle et direction de la FAO	80 213	88 132	7 919
11	Administration efficiente et efficace	81 691	77 373	(4 318)
12	Imprévus	600	0	(600)
13	Dépenses d'équipement	21 886	21 886	0
14	Dépenses de sécurité	23 017	23 017	0
<b>Total</b>		<b>1 005 648</b>	<b>1 005 648</b>	<b>0</b>

#### *Variation des dépenses de personnel*

7. La variation des dépenses de personnel est égale à la différence entre les coûts inscrits au budget et les dépenses effectives pour un exercice biennal. Une variation des dépenses de personnel favorable de 16,7 millions d'USD, déduction faite des variations de change, a été prévue pour l'exercice biennal 2014-2015.

8. Les principaux facteurs contribuant à l'écart favorable en 2014-2015 sont liés à l'impact du gel des rémunérations des fonctionnaires du cadre organique et des services généraux en 2014 et 2015, qui résulte des décisions de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) et de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, et du *statu quo* des primes du Plan général d'assurance médicale en 2015. La baisse des dépenses de personnel effectives est en partie compensée par l'impact de l'augmentation prévue des dépenses courantes de service de l'assurance maladie après cessation de service. Comme prévu dans le rapport sur les virements budgétaires publié en mai 2014, les 2,7 millions d'USD d'économies qui n'avaient pas encore été concrétisées ont donc été réalisées du fait des décisions de la CFPI.

9. La différence entre les dépenses de personnel effectives et prévues est due le plus souvent à des causes sur lesquelles les responsables de budget n'ont aucun contrôle, telles que les décisions de la CFPI. Le suivi de la variation est donc effectué centralement et tout excédent ou déficit, c'est-à-dire la variation des dépenses de personnel, est réparti à la fin de l'exercice biennal dans les comptes financiers entre tous les programmes en proportion des dépenses de personnel calculées aux taux standard. Il faut cependant faire preuve de prudence lorsque l'on engage des fonds en prévision d'une variation favorable.

#### *Virements budgétaires prévus entre chapitres*

10. Les virements budgétaires prévus entre chapitres découlant de l'établissement des plans de travail et d'autres éléments liés à l'exécution sont présentés dans la colonne e) du tableau 1 pour approbation par le Comité financier. Les explications concernant ces virements ont été communiquées

au Comité financier et au Comité du Programme en mai 2014<sup>2</sup> et sont présentées plus en détail à l'annexe 1.

11. En examinant les virements budgétaires prévus entre chapitres en mai 2014, le Comité financier a recommandé que soient pris en compte les enseignements tirés de la planification afin d'allouer les ressources budgétaires de façon plus précise dans le prochain PTB de sorte d'éviter que des virements importants soient effectués peu après son approbation finale<sup>3</sup>. Les virements figurant dans le présent document ont influé sur l'élaboration des propositions dans le PTB 2016-2017<sup>4</sup>. Ils seront encore affinés pendant le processus d'établissement des plans de travail 2016-2017 axés sur les résultats, qui doit avoir lieu de juillet à octobre 2015, et tiendront compte des indications fournies par la Conférence, qui seront soumises au Conseil, pour approbation, par l'intermédiaire du Comité du Programme et du Comité financier en décembre 2015, sur la base des ajustements apportés au PTB 2016-2017.

#### *Utilisation du solde non dépensé de 2012-2013*

12. Comme l'autorise la Conférence<sup>5</sup>, le solde non dépensé en 2012-2013, soit un montant de 9,4 millions d'USD, dont 0,3 million d'USD au titre du PAI, est utilisé en 2014-2015 pour financer de nouvelles dépenses de nature ponctuelle associées au changement transformationnel. À la fin de 2014, un montant de 7,5 millions d'USD a été réservé pour financer quatre nouvelles dépenses de nature ponctuelle:

- a) 3,5 millions d'USD pour financer les dépenses liées à la cessation de service et à la réaffectation et qui seront engagées en 2014-2015 suite aux mesures de changement transformationnel qui ont été appliquées à partir de 2012-2013;
- b) 2,3 millions d'USD au titre de la contribution ponctuelle de l'Organisation au système des coordonnateurs résidents des Nations Unies, qui sera financé à l'avenir par des mesures visant à obtenir des gains d'efficacité. Le renforcement de la collaboration avec les coordonnateurs résidents des Nations Unies est étroitement associé aux nouvelles méthodes de travail utilisées dans les bureaux décentralisés;
- c) 1,5 million d'USD pour financer ponctuellement le renforcement des capacités des bureaux décentralisés à prendre en charge l'élaboration et le suivi des cadres de programmation par pays, ainsi que la formulation et l'exécution de projets résultant des changements transformationnels;
- d) 162 000 USD pour financer ponctuellement l'Examen indépendant des réformes de gouvernance liées à l'action 2.74 du PAI.

#### **Conclusion**

13. Le Comité est invité à approuver les virements prévus entre les chapitres budgétaires afin de permettre la mise en œuvre des activités planifiées de l'Organisation d'ici à la fin de l'exercice biennal, tel qu'indiqué à la colonne e) du tableau 1.

14. On prévoit actuellement l'utilisation totale de l'ouverture nette de crédits d'un montant de 1 005,6 millions d'USD, mais il est rappelé que le rapport budgétaire portera sur 14 chapitres. Si un tel niveau de ventilation au niveau des chapitres permet d'avoir une vision claire et complète des budgets et des dépenses par rapport au cadre de résultats, il accroît également la probabilité que les virements définitifs entre chapitres ne concordent pas avec ceux proposés actuellement.

---

<sup>2</sup> Voir PC 115/3 – FC 154/9 paragraphes 32 à 42 et note de session distincte.

<sup>3</sup> CL 149/4 paragraphe 21 b) et CL 149/REP paragraphe 18d).

<sup>4</sup> C 2015/3.

<sup>5</sup> Paragraphe 3 du dispositif de la Résolution de la Conférence 7/2013.

15. Il est en outre rappelé que le rapport budgétaire à la fin de l'exercice biennal est basé sur le taux de change USD/EUR fixé dans le PTB 2014-2015 à 1 EUR = 1,30 USD (taux budgétaire). La direction surveille attentivement la situation, mais des variations pourront avoir lieu par chapitre si le pourcentage final des dépenses en euros diffère de manière sensible des hypothèses retenues dans le budget.

16. Un rapport mis à jour sur les virements entre chapitres sera présenté au Comité financier à sa session de novembre 2015.

*Annexe 1: Virements budgétaires 2014-2015 résultant de la planification et de la mise en œuvre des activités*

17. L'exercice 2014-2015 est le premier exercice d'exécution du Programme de travail axé sur les résultats et mesuré par des indicateurs et des objectifs cibles, tel qu'il est indiqué dans le document intitulé "«Examen à mi-parcours - Rapport de synthèse 2014»"<sup>6</sup>. Pour obtenir de meilleurs résultats, les coordonnateurs d'objectifs stratégiques et les responsables de l'exécution ont réaligné les plans de travail et fait des ajustements en cours d'exécution, ce qui a eu deux effets principaux: le recensement des domaines d'action qui pourraient être consolidés pour améliorer l'efficacité et l'efficience de l'exécution, et les virements budgétaires entre chapitres pour mieux aligner les ressources sur les résultats et appuyer les fonctions.

18. Les principales réaffectations de ressources décrites pour chacun des chapitres budgétaires mentionnés ci-dessous découlent du réalignement de certains domaines d'action sur les objectifs stratégiques les plus appropriés, ce qui permettra de mieux cibler les efforts et d'obtenir des résultats plus probants, de la réorganisation du travail et des effectifs dans des domaines fonctionnels tels que les partenariats, le plaidoyer, les communications et les services consultatifs juridiques pour les objectifs fonctionnels, de la réaffectation des ressources du Centre investissement pour obtenir les résultats escomptés dans l'ensemble des objectifs stratégiques, et du redéploiement des ressources dans les bureaux régionaux pour appuyer les initiatives régionales approuvées par les conférences régionales en 2014.

19. Le virement prévu de 14,5 millions d'USD du *chapitre 1* était dû principalement au réalignement des activités liées à l'échange de connaissances, au renforcement des capacités et aux avis techniques juridiques et menées au sein de OCC, de OPC et de LEG<sup>7</sup> sur les objectifs fonctionnels (OF) 8 et 10; au redéploiement des ressources de plusieurs bureaux régionaux en faveur d'initiatives régionales ne relevant pas de l'objectif stratégique (OS) 1, et à la réaffectation des ressources pour la coopération Sud-Sud des *chapitres 1 et 4* aux *chapitres 2, 3, 5 et 8*. La diminution a été compensée en partie par de nouvelles ressources qui ont été affectées à des initiatives mondiales telles que la coordination, par la FAO, de l'Équipe spéciale de haut niveau, le «Défi Faim zéro» et le suivi de la Déclaration de Rome.

20. Le virement net prévu de 0,6 million d'USD en faveur du *chapitre 2* est dû à divers changements concernant les plans de travail et l'exécution. Il s'agit de la consolidation des activités menées dans le domaine des technologies respectueuses de l'environnement qui avaient été précédemment budgétisées au titre de l'OS 4, du transfert de crédits supplémentaires du Fonds multidisciplinaire (*chapitre 6*) aux Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM) et à l'Initiative régionale sur le riz en Asie, et de la réorganisation des activités dans les domaines de la coopération Sud-Sud et des investissements. Ces augmentations ont été en grande partie compensées par le regroupement des activités liées au Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes (EMPRES) et à la gestion des risques en vue de réaliser l'OS 5, et les réaffectations de ressources effectuées par les bureaux régionaux en faveur des initiatives régionales.

21. Le virement net prévu de 0,4 million d'USD du *chapitre 3* résulte d'une réduction des ressources affectées à la protection sociale au titre de l'OS 3 par rapport à celles qui avaient été budgétisées initialement, et d'un ajustement technique des ressources destinées au *chapitre 6* pour des publications phares. Ces mesures ont été partiellement compensées par le recentrage et l'inclusion dans l'OS 3 des activités portant sur les finances rurales et la relation entre le développement des chaînes de valeur et la création d'emplois, dont les ressources avaient été initialement budgétisées au titre de l'OS 4, une attention particulière étant accordée aux femmes et aux jeunes. Les baisses ont été

---

<sup>6</sup> FC 157/7.

<sup>7</sup> Bureau de la communication de l'Organisation (OCC); Bureau des partenariats, des activités de plaidoyer et du renforcement des capacités(OCP); Bureau des affaires juridiques et de l'éthique (LEG).

principalement compensées par les ressources supplémentaires que les bureaux régionaux ont affectées aux initiatives régionales pour réaliser l'OS 3, et par le transfert de ressources du Fonds multidisciplinaire du *chapitre 6* à l'OS 3 en Afrique.

22. Le virement net prévu de 6,8 millions d'USD du *chapitre 4* est dû au regroupement des activités liées au Système EMPRES Sécurité sanitaire des aliments et à la gestion des risques en vue de réaliser l'OS 5, au recentrage des activités sur les mécanismes de financement rural, à la réorganisation des activités portant sur la relation entre le développement des chaînes de valeur et la création d'emplois au titre de l'OS 3, et au regroupement des technologies respectueuses de l'environnement dans le cadre de l'OS 2. L'Organisation a commencé à élargir ses activités dans le domaine de la nutrition, notamment en renforçant les capacités des bureaux décentralisés, et elle a mieux ciblé ses activités en matière d'investissement. Ces changements se sont traduits par des transferts de ressources de l'OS 4 vers d'autres OS. Les baisses ont été partiellement compensées par le fait que certains bureaux régionaux ont recentré leurs activités et aligné les ressources sur les initiatives régionales visant à réaliser l'OS 4.

23. Le virement net prévu de 9,3 millions d'USD en faveur du *chapitre 5* est essentiellement dû au recentrage et au regroupement des activités liées au système EMPRES d'alerte et d'intervention rapides et à la gestion des risques, qui relevaient précédemment des OS 2 et 4, et à l'affectation de ressources plus importantes que celles qui avaient été initialement budgétisées aux activités liées au renforcement de la résilience aux niveaux des institutions et des communautés. D'autres ressources ont également été transférées au *chapitre 5*. Elles proviennent des bureaux régionaux qui mettent l'accent sur les initiatives régionales visant à la réalisation de l'OS 5, et de l'alignement des activités de la FAO consacrées à l'investissement.

24. Le virement net prévu de 1 million d'USD au *chapitre 6* est dû principalement aux virements susmentionnés en faveur d'autres chapitres, tels que la réaffectation de ressources du Fonds multidisciplinaire et la réorganisation des activités des divisions techniques liées à la statistique. Le statisticien en chef de la FAO examine la planification des ressources, ce qui peut avoir une incidence sur ce chapitre en 2015.

25. Le virement net prévu de 10,7 millions de dollars au *chapitre 8* (diffusion de l'information) découle principalement d'un examen des activités de certains fonctionnaires de OCC, OCP et TCS et de leur réaligement sur des services associés à l'OF 8. En particulier, le temps de travail des fonctionnaires titulaires de certains postes à OCC et OCP et possédant des compétences en matière d'échange de connaissances et de renforcement des capacités, qui avait été budgétisé au titre des objectifs stratégiques, a été planifié au profit de l'OF 8 (résultats 8.1.3 et 8.2.3), afin d'encourager l'utilisation d'approches communes et de pratiques exemplaires lors de l'élaboration des plans de travail liés aux objectifs stratégiques. Les ressources correspondant au temps de travail des fonctionnaires de TCS qui fournissent des services de diffusion de l'information aux institutions et d'identification de celles-ci dans le cadre de la coopération Sud-Sud ont été transférées de l'OS 1.

26. Le virement prévu de 7,9 millions de dollars au *chapitre 10* provient du regroupement des travaux dans trois domaines relevant de l'OF 10 (*Gouvernance, contrôle et direction de la FAO*). Il s'agit des ressources destinées aux services consultatifs juridiques (LEG) qui ont été budgétisées au titre des objectifs stratégiques (pour le résultat 10.3.3), de la fonction de Médiateur qui a été budgétisée au titre de l'OF 11 (pour le résultat 10.3.3), des ressources en personnel et hors personnel qui ont été budgétisées pour l'OF 9 afin de couvrir des fonctions liées aux services de conférence (pour le résultat 10.1.1), et des ressources affectées aux bureaux régionaux des représentants régionaux et à des postes d'appui connexes, qui avaient été budgétisées au titre des objectifs stratégiques pour les fonctions de développement et de suivi des programmes (pour le résultat 10.3.4).



27. Le virement net de 4,3 millions d'USD du *chapitre 11* est dû en grande partie à la suppression d'un montant de 2,8 millions d'USD prévus au budget pour couvrir les dépenses liées à la mobilité du personnel, et imputés à d'autres chapitres où des dépenses ont été engagées. Le virement découle également d'autres transferts susmentionnés.